



Amicale Française des Arbitres du Cyclisme

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU DIMANCHE 19 OCTOBRE 2008

A LILLE (hôtel Ibis Lille Gare).

1. Allocution de bienvenue.

Monsieur Gérard LEFAIVRE (Vice-Président) ouvre la séance en remerciant les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à la convocation de ce jour.

Gérard excuse Michel RIVIERE (le Président de notre amicale) qui n'est pas présent avec nous aujourd'hui car il officie au même moment sur une épreuve internationale en Afrique comme président du jury.

Le Vice-président remercie de leur présence notamment René PELCAT, le Président du Comité Régional du Nord Pas de Calais et Jacques SABATHIER, Président de la Commission Nationale du Corps Arbitral (C.N.C.A.).

27 personnes sont présentes sur les 98 membres qui composent l'amicale.

2. Hommage à un amicaliste disparu, Michel BERNON.

Au mois d'août, nous apprenions le décès de notre ami, Michel BERNON qui était membre de notre amicale depuis le début. Michel était trésorier général du Comité Régional des Pays de La Loire depuis 1988, arbitre national UCI. L'Amicale a reversé par le bief de ses adhérents un chèque au profit de la recherche sur le cancer à Léa, l'épouse de Michel.

3. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 21 octobre 2007.

Chaque membre de l'amicale a reçu avec sa convocation à l'Assemblée Générale du jour, le procès verbal de l'A.G. 2007 de l'A.F.A.C. par courrier.

C'est à la majorité des voix que le procès verbal de l'A.G. du dimanche 21 octobre 2007 à Lyon est adopté.

4. Allocution du Président du Comité Régional du Nord Pas de Calais, René PELCAT.

René PELCAT est très heureux de nous accueillir à Lille dans le cadre de la quatrième Assemblée Générale de l'A.F.A.C. Il remercie le bureau d'avoir choisit la région Nord Pas de Calais pour cette année.

Le Président du Comité Régional souhaite saluer la fonction importante et délicate de l'arbitrage dans le sport et en particulier dans le cyclisme de part sa diversité : la route, la piste, le cyclo-cross pour le cyclisme traditionnel, ainsi que le VTT et le BMX.

Les arbitres sont souvent critiqués mais ne sont là que pour faire appliquer un règlement. Parfois ce règlement peut paraître compliqué ou être mal compris par les jeunes.

Cela se ressent dans un monde où les règles sont de plus en plus bafouées. Le cyclisme est pour le moment moins exposé que dans d'autres sports.

Il est donc nécessaire de sensibiliser les jeunes aux règles du cyclisme et cela commence par une éducation dans les clubs avec une formation de base sur les règlements de notre sport (Brevet Fédéral 1).

Enfin, René PELCAT salue également l'existence de l'amicale qui permet un lien entre les arbitres des différentes régions et permet de se retrouver au moins une fois dans l'année convivialement en dehors des missions.

5. Rapport moral du Secrétaire Général de l' A.F.A.C, Eric PUREN.

Avant de commencer son rapport moral, le secrétaire souhaite remercier deux personnes pour leur aide à la réalisation de cette Assemblée Générale. En premier, Emmanuel DENAVEAU et en second, Régis FIGOUREUX et son épouse qui ont pris la suite d'Emmanuel dès le mois de juillet pour devenir nos principaux interlocuteurs dans la région Nord Pas de Calais. La disponibilité de Régis ainsi que sa grande implication nous a permis de passer une agréable journée samedi à Lille entre la visite de la ville et de la soirée au « Pétrouchka »

Voir rapport moral joint en annexe.

Approbation du rapport moral du Secrétaire Général par les membres de l'amicale.

6. Rapport financier du Trésorier Général de l' A.F.A.C, Jean Marie DUMONT.

Voir rapport financier joint en annexe.

Michèle PICARD, commissaire aux comptes pour l'année 2008, demande aux adhérents présents de donner leur quitus au rapport financier du Trésorier de l'A.F.A.C.

Approbation du rapport financier du Trésorier Général par les membres de l'amicale.

7. Intervention de Francine RENARD.

Francine RENARD est la représentante de l'A.F.A.C. à l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (A.F.C.A.M.).

Francine nous invite à consulter le site internet de l'A.F.C.A.M : www.arbitre-afcam.org mis à jour régulièrement et très rapidement pour « coller » à l'actualité par Gilles DUMONT.

Année olympique oblige, les arbitres français ont été présents dans les différentes disciplines inscrites aux jeux notamment dans le cyclisme. En France, 42 juges et arbitres ont participé aux manifestations à Pékin.

3 français officiaient pour le cyclisme dans la capitale chinoise :

- Didier SIMON, pour le cyclisme sur route,
- Thierry MENINGER pour le VTT,
- Catherine GASTOU, pour le handisport.

Il est possible de retrouver sur le site de l'A.F.C.A.M sous forme de carnets de bord, le récit de ces trois arbitres.

Depuis le 23 octobre 2006, la loi mise en place sur l'arbitrage français repose principalement sur trois points essentiels :

- mission de service public reconnue aux arbitres et juges afin de leur apporter une meilleure protection avec des peines aggravées face aux incivilités dont ils sont trop souvent victimes.
- indépendance des arbitres et juges dans l'exercice de leur mission sans lien de subordination avec leurs fédérations sportives respectives au sens du code du travail.

- exonération fiscale et sociale des indemnités perçues par les arbitres et juges pour un montant plafonné à 14,5 % du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale (PASS) soit 4660 euros, pour 2007.

Le mercredi 19 novembre à eu lieu à Paris un colloque sur l'arbitrage au féminin à la demande du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Depuis quelques années il est possible de remarquer une évolution de l'arbitrage féminin amenant dans les fédérations sportives une égalité et une parité vis à vis des collègues masculins. La Fédération Française de Cyclisme est l'une des fédérations qui va dans ce sens.

Autre point évoqué au sein de l'A.F.C.A.M, les incivilités sur le temps d'arbitrage ou après. Des idées sont à l'étude.

A noter également une progression très sensible de l'arbitrage chez les jeunes, le cyclisme fait partie des disciplines ayant de l'avance

A noter la création d'A.F.C.A.M. régionale en Aquitaine, Côte d'Azur, Gironde et Picardie.

8. Allocution de Jacques SABATHIER (Président de la Commission Nationale du Corps Arbitral).

Le Président de la C.N.C.A. remercie René PELCAT pour son très bon accueil dans sa région du Nord Pas de Calais. Il félicite la très belle organisation de ce troisième week-end récréatif dans la ville de Lille (et notamment la soirée du samedi) et fait remarquer également la bonne évolution de cette amicale, notamment par le nombre d'adhérents.

Le responsable des arbitres français a été très affecté par la disparition de son ami, Michel BERNON.

Jacques SABATHIER nous informe ensuite sur la tenue, la veille, de la réunion des membres de la C.N.C.A. au siège de la F.F.C.

Le Président de la C.N.C.A. signale qu'il y aura peu de modifications sur la réglementation pour la saison 2009 et invite chaque arbitre à consulter dans le site de la F.F.C, la rubrique arbitrage.

A l'issue des quatre années de mandat, il a été constaté une amélioration et une meilleure homogénéité de l'arbitrage dans les régions. Pendant cette mandature, un travail particulier a été réalisé sur les différents guides de l'arbitrage et la mise en place d'un DVD sur la piste par Christelle REILLE.

Christelle ayant également réalisé la mise en place sous forme de classeur de notre réglementation fédérale qui jusqu'à présent était sous forme de livre.

L'arbitrage chez les jeunes a été également développé avec l'aide très précieuse de Marie Françoise POTTEREAU de la D.T.N. Trois exemples illustrent ce développement :

- l'abaissement de l'âge pour arbitrer chez les jeunes à 14 ans sur l'ensemble des disciplines (mise en place du livret du jeune arbitre).

- la mise en place de la 2^{ème} version de l'arbitre de l'école de vélo. Outil étant une véritable ressource pour les formateurs (arbitres et éducateurs).

- le développement de l'arbitrage dans la formation d'éducateur pour le B.F.1.

un exemple concret avec le Trophée de France ou chaque comité qui présentait un jeune arbitre pour officier pendant la compétition obtenait un bonus.

Un examen fédéral a eu lieu entre la fin octobre et le début du mois de novembre 2007 au siège de la F.F.C. à Rosny sous Bois. Les résultats sont très hétérogènes.

Un examen de commissaire international UCI aura lieu à Aigle début novembre. Deux français seront présent en Suisse pour passer l'examen route et piste : Philippe LAMBERT et Jérôme LAPPARTIENT.

Le responsable des arbitres français est très satisfait de la présence aux jeux olympiques de Pékin d'arbitres français aux postes les plus importants.

Jacques SABATHIER souhaite un bon travail à la nouvelle équipe de la C.N.C.A. qui prendra la suite dès 2009 après les élections fédérales.

9. Elections.

A l'issue des élections, nouveau bureau est élu : Norbert JEANNEAU, Emmanuel LACOTTE, Gérard LEFAIVRE, Eric PUREN, Francine RENARD, Yann ROBIC et Olivier ROUSSEAU.

Un nouveau président est proposé aux membres présents de l'A.F.A.C. Il s'agit d'Olivier ROUSSEAU. A la majorité absolue Olivier ROUSSEAU est élu président.

10. Présentation du site de l'A.F.A.C. par Emmanuel LACOTTE.

Emmanuel LACOTTE présente l'ébauche du site de l'Amicale qui sera disponible prochainement :

www.afac-cyclisme.fr

11. Questions diverses.

Quelques échanges d'informations sont réalisés :

Georges KLEIN souhaite connaître quelles sont les responsabilités d'un arbitre de laisser partir un compétiteur blessé (blessure pas forcément visible au premier abord).

André CHAMPION insiste sur la « mission de service public » de l'arbitre. La blessure doit-elle être indiquée sur un cahier de suivi ? André propose de découvrir l'utilisation d'un défibrillateur lors d'une prochaine réunion de l'AFAC.

Christelle REILLE évoque le nombre de dérogations fédérales (en diminution).

Joël COUFOURIER rappelle l'exemple de coureur professionnel blessé qui continue malgré cela la course. Plus tard ce même coureur peut se retrouver appuyé sur le véhicule du médecin pour des soins complémentaires.

Franck FILBIEN évoque aussi le fait que la licence d'une fédération affinitaire (exemple Ufolep) peut-elle être valable vis à vis de notre fédération (voir service juridique) ?

Après discussion et échanges de point de vue, le week-end du samedi 24 et dimanche 25 octobre 2009 est retenu pour la réalisation de notre prochaine rencontre ainsi que de notre Assemblée Générale annuelle. Après Nantes, Lyon et Lille et afin de respecter un petit tour de France de nos régions, la ville de Bordeaux, semble être choisie pour l'année prochaine. Le secrétaire se mettra en relation avec les adhérents de l'amicale proche de cette ville pour voir avec eux les réalisations possibles dans ce domaine.

12. Mot de clôture du Vice-président, Gérard LEFAIVRE.

La séance est levée par le Vice-président, Gérard LEFAIVRE qui remercie les arbitres de leur participation à cette Assemblée Générale et leur souhaite une bonne saison 2009.

Fait à Lille, le 19 octobre 2008.

Eric PUREN,

Secrétaire.